L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI 6 MAI.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* combat le projet du Conseil de ville pour le remplacement des certificats de dette par une émission de bons 7-30 portant un intérêt de 7 0/0, et il constate le droit du Conseil à faire cette émission.

Dans son édition de lundi, le *Picayune* déclare qu'il ne peut se ranger du côté des journaux démocrates qui attaquent le président Grant à cause de sa politique de paix envers les Indiens. Notre confrère demande si une guerre générale avec les Indiens est désirable, si le peuple désire une plus forte armée permanente et la conquête du Mexique et des Antilles avec un gouverneur militaire et un président perpétuel? Pour ce qui le concerne, il ne veut rien de tout cela. Le premier intérêt du peuple est de se préserver d'un despotisme central à Washington, et il ne veut de guerre nulle part.

Le *Times* consacre son article de dimanche à l'importance du commerce des grains pour la Nouvelle-Orléans. Il est heureux de voir que l'Ouest commence à apprécier les avantages qu'offre notre port pour ses exportations.

Dans son édition de lundi, le *Times* prend la défense du projet d'émission des Bons 7-30 par le Conseil de ville, contre le *Picayune*. Nous exprimerons nous-même notre opinion à ce sujet. Le *Times* ne paraît pas comprendre pourquoi la ville a reçu $775,000 de taxes en avril 1873 tandis qu'elle n'en avait reçu que $154,000 en avril 1872. Une grande partie des taxes reçues cette année se compose des taxes qu'on avait refusé de payer l'année dernière.

Le *Times* fait remarquer que le projet d'organisation d'un parti libre-échangiste, sous les auspices du parti démocrate, a reçu peu d'encouragement. Il cite le New-York *Post* et le *Missouri Republican* comme y étant opposés.

Le nouveau journal que nous avions annoncé, le *Herald*, a fait, dimanche matin son apparition sous une forme typographique très acceptable et avec une quantité et une qualité d'articles et de matières à lire très satisfaisante.

Le *Herald* se pose en adversaire déclaré de l'usurpation Kellogg. Dans son résumé de la situation politique il constate que les honnêtes gens répudient avec mépris, avec haine, et en protestant sans cesse, cette vile oppression.

Le *Herald* expose les causes qui ont donné lieu au différend dans la paroisse Livingston et amené l'expédition des métropolitains, et il explique le rôle peu enviable qu'a joué le vieux fourbe politique, Tom Green Davidson.

Ce journal exprime l'espoir que les Français réussiront à maintenir la république conservatrice.

Dans son édition d'hier soir, le *Herald* dénonce la fausse version de l'affaire de Colfax, donnée par Morris Chester, nègre de la Pennsylvanie, qui est employé par Kellogg pour faire des appels incendiaires aux nègres et leur inculquer des doctrines aussi fausses que pernicieuses.

Le *Herald* fait ressortir les résultats déplorables qu'aura l'envoi des métropolitains dans les paroisses. Il signale à l'attention du New-York *Times*, qui s'est fait le champion du juge Durell, les arrêts de ce juge, qui ont été sévèrement censurés par la Cour Suprême des Etats-Unis.

Le *Republican* invoque à l'appui de la politique de coercition de son patron, l'exemple du gouverneur Wise, de la Virginie, qui a fait pendre John Brown. Il n'y a à cela qu'une petite différence, c'est que Wise était le gouverneur légal de la Virginie et que Brown était un étranger venant envahir l'Etat, tandis que c'est le peuple de l'Etat qui résiste à Kellogg, lequel est un étranger et un usurpateur. L'exemple du *Republican* est mal choisi. Remarquons que c'est le premier organe radical qui admette qu'on ait eu raison de pendre John Brown.

LES COMMUNICATIONS POSTALES ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS.—Le *Times* de New-York publie une correspondance de Washington, qui donne sur les négociations postales entre la France et les Etats-Unis des renseignements nouveaux:

"Les négociations qui ont pour objet la négociation d'un nouveau traité postal avec le gouvernement français aboutiront peut-être dans un délai de quelques semaines. Le gouvernement américain voudrait faire fixer le port à quarante centimes (environ huit cents). Le gouvernement français a proposé d'abord cinquante centimes. Il offre maintenant d'accepter quarante-cinq centimes, soit un peu moins de neuf cents. On voit que la différence entre les deux propositions n'est que d'un cent environ. On ne saurait fixer exactement le même port pour les deux pays, par suite de la différence des monnaies. Il est probable que l'on tombera d'accord sur la base de neuf cents pour les lettres allant d'Amérique en France et de quarante-cinq centimes pour les lettres expédiées de France aux Etats-Unis."

Nous lisons, d'un autre côté, dans le *Courrier des Etats-Unis*:

"Une correspondance de Washington dit que le ministre des finances de France continuant à s'opposer au traité postal avec les Etats-Unis, moins qu'on n'adopte les tarifs par lui proposés, et le directeur-général des postes persistant à ne pas vouloir consentir à ces tarifs, la conclusion du traité est indéfiniment ajournée."

Puisque le gouvernement de M. Thiers s'entête à persister dans ses idées routinières, il nous semble que les maisons françaises des Etats-Unis pourraient adresser une pétition à l'Assemblée pour obtenir que celle-ci mette fin à un état de choses déplorable qui se prolonge beaucoup trop.

SUICIDE D'UN FRANÇAIS A CHICAGO.—La lettre suivante a été adressée au *Courrier de l'Illinois*:

Chicago, 25 avril 1873.

M. l'Editeur,

Un épouvantable malheur vient de frapper la famille de M. le marquis A. de Belloy et mettre en émoi notre population française de Chicago.

Hier, à une heure du soir, M. de Belloy, conversant avec MM. C. Sanford et J. C. Whitmarsh, deux de ses collègues à la Bourse, mit soudainement la main dans sa poche et saisissant son revolver, se frappa sur la tempe droite et lâcha la détente. Pendant quelques minutes, il se tint debout et le même spectacle se fit au propriétaire de l'établissement M. Kershoff, pour l'accident tragique dont il était le héros, serra la main à plusieurs personnes et tomba insensible sur le plancher.

Le Dr Farwell arriva et prononça la blessure mortelle. On le fit transporter chez lui au No 763 W Washington street. Il agonisa jusqu'à 11 heures 20 minutes sans recouvrer connaissance.

M. de Belloy était âgé de 48 ans, il laisse une femme et dix enfants pour déplorer sa mort infortunée. La chambre de commerce dont il était un membre actif, aimé et estimé, a ouvert immédiatement une souscription pour toutes les dépenses nécessitées par cette calamité. La somme sera remise à Mme de Belloy, près de $200 sont déjà souscrits.

D'un esprit ardent, avec une éducation brillante, des dispositions libérales et des manières des plus distinguées, le défunt faisait partie de la bonne société de Chicago et il avait su se faire un grand nombre d'amis.

La Société Française de Bienfaisance de l'Illinois assistera aux funérailles qui auront lieu dimanche 27 courant dans l'après midi.

Les témoignages de sympathie sont offerts à la veuve éplorée et aux enfants orphelins dans leur position désolante.

G. DEMARKS.

—On rapporte que dix mille émigrants se sont embarqués, la semaine dernière, à Liverpool, pour les Etats-Unis. D'autre part, une dépêche de Québec signale l'arrivée dans ce port, à bord du steamer *Perseus*, d'un certain nombre d'émigrants alsaciens qui comptent s'établir au Canada.

—Le *Journal de Bordeaux* raconte le dénouement inattendu d'une rencontre qui a eu lieu mardi dernier, dans la lande d'Arlac, entre deux sous-officiers, le sieur R..... ex-sergent-major, et le sieur J. M..... ex-fourrier de cavalerie.

L'arme choisie était l'épée: après une première passe, qui n'avait pas duré moins de cinq minutes, un voisin du lieu du combat, M. le comte de L. T..... est heureusement intervenu et avec l'autorité de son âge et de son caractère, a fait comprendre aux adversaires et à leurs témoins que si le motif de la rencontre n'entachait pas directement l'honneur, il convenait aux hommes, jeunes encore, de réserver leur sang pour la grande cause de la patrie.

Devant cette intervention inattendue, les témoins se sont rangés à l'avis de l'honorable châtelain, et les adversaires, réconciliés, se sont assis côte à côte à la table de M. le comte de L. T..... qui a offert à tous une cordiale et gracieuse [illegible]

Louisiane.

RÉCOLTES.—La canne plantée cette année n'a jamais été plus belle dans les paroisses Ascension, St-Jacques, St-Jean-Baptiste, St-Charles et Jefferson. Il y aura également dans ces paroisses abondance de maïs et de pommes de terre. Nous lisons à ce sujet dans le *Louisianais*:

"Jamais, depuis 15 ans, nous disent des planteurs expérimentés, le plant de cannes n'est levé comme cette année. C'est une véritable bénédiction. Quant aux souches, elles ne sont plus bonnes partout. Constatons en passant, car la chose a son importance, que les travailleurs font consciencieusement leur besogne. On ne formule qu'à titre d'exception des plaintes contre les salariés. Quant aux travailleurs à la part, ils sont résolus, encouragés et intelligents. Ils donnent volontiers raison au "Travail attrayant" de l'économiste Charles Fourier; et pour peu que l'année soit favorable, ils auront résolu la moitié du complexe problème du travail et du capital. Un mot encore. Comme la plantation est naturellement destinée à la subdivision en fermes, nous engageons les planteurs qui le peuvent—et il y en a,—à préparer et à disposer leur plantation pour cet objet prochain. Le camp, tel qu'il est constitué, convient peut-être à l'esclavage, mais non au travail libre, au travail coopératif, encore moins à la ferme."

Les journaux de Bâton-Rouge se félicitent également de la belle apparence des récoltes. Le canne et le maïs sont très avancés et promettent un magnifique rendement.

Il en est de même dans la paroisse de la Pointe-Coupée et dans celle des Rapides. En un mot, la canne plantée cette année croît vigoureusement dans toutes les parties de l'Etat. Les souches, malheureusement, n'ont pas une aussi belle apparence. Quant au coton, il a un peu souffert des froids d'avril et il est en retard.

LE CHOLÉRA.—Le choléra, sporadique et non épidémique, a disparu de la paroisse Saint-Jacques, dit le *Louisianais*. Nous croyons qu'il a fait quelques victimes à Saint-Jean-Baptiste et à St-Charles, en passant.

MORT.—Nous venons, dit le *Cotton Boll* de Vermillionville, d'apprendre la mort de M. Frank Gardner, ex-général de l'armée confédérée et gendre de M. Mouton, ex-gouverneur de la Louisiane.

Le général Frank Gardner jouissait, nous dit-on, de l'estime générale parmi notre population et laisse en outre de profonds regrets dans sa propre famille, ainsi que dans celle de son beau-père.

L'Election de Paris.

Nous continuons à reproduire tout ce qui peut jeter du jour sur l'élection de Paris. Nous avons déjà dit que la candidature de M. de Rémusat était soutenue par le *Figaro*, la *Patrie* et la *France*. Nous trouvons ce qui suit dans ce dernier journal:

Donnons acte au *Journal de Paris* d'un nouveau progrès dans la voie où il s'est engagé hier. Nous avons vu, en effet, que ce journal avait fait un pas décisif en désignant vers la candidature de M. de Rémusat. Il ose davantage aujourd'hui. "Au moment, dit-il, où les radicaux reconnaissent si mal les égards que le gouvernement a eus pour eux en toute occasion, le parti conservateur libéral se doit à lui-même de tenir une conduite différente. De quelques mauvais procédés qu'il ait été l'objet de la part de certains amis du gouvernement, il doit montrer qu'il sait mettre au-dessus de ses ressentiments, même légitimes, l'intérêt du pays et le soucl du repos public. Le succès de M. Barodet contre M. de Rémusat aurait de trop redoutables conséquences: nous ne pouvons pas y contribuer, même indirectement."

Il y a de l'amertume dans ces paroles, mais la disposition morale de notre confrère ne rehausse la valeur de son adhésion.

L'intonation de la *République française* et des autres journaux radicaux est bien moins aigrie contre M. Thiers. Il est probable qu'il y a eu consigne de ralentir le feu dans cette direction. Mais rivaient les invectives dont, ces jours-ci, le *Rappel* a été si prodigue vis-à-vis du président de la République étaient préférables au rôle qu'il assigne ce matin à M. Thiers.

Au point de vue du *Rappel*, le président de la République ne serait qu'une poupée politique oscillant entre la République radicale et la Monarchie, au gré des impulsions qui lui sont imprimées. Suivant lui, "toute la politique de tactique se résume donc à savoir laquelle, de l'élection de M. Barodet ou de l'élection de M. de Rémusat, aura pour effet de faire pencher M. Thiers vers la gauche."

Et il ajoute: "Supposons que la France s'affirme dévouée au président de la République plus qu'à la République elle-même. M. Thiers en conclura que la droite a raison, que la France n'est pas républicaine, et il sera naturellement porté à incliner à droite. Si, au contraire, la France s'affirme plus dévouée à la République qu'à son président, alors les élections du 27 avril 1871 auront pour effet de prouver à M. Thiers que la destruction de la République serait une nouvelle révolution et la plus terrible de toutes, et M. Thiers sera naturellement amené à pencher à gauche."

Voilà le cas que les radicaux font de l'esprit politique et de la grande expérience de M. Thiers.

Nous lisons d'un autre côté dans le *Soir*:

M. Thiers pourra répéter le vieux proverbe: "Je me charge de mes ennemis, mais que Dieu me garde de mes amis."

On consulte cette espèce d'amis qui, sous prétexte de franchise et de sincérité, témoignent leur amitié que par les désagréments qu'ils causent et par le libre cours qu'ils donnent à leur malveillance.

Dans le *Corsaire*, on écrivain anonyme qui passe aux yeux de ses lecteurs pour un lettré des plus distingués, prouve que la candidature Barodet s'impose par des considérations de la plus haute gravité. Voici ces considérations:

J'ai vu à Madrid un taureau qui incliné vers la politique qui consiste à se conserver soi-même, sans risque et sans peine. En sortant du toril, il alla se coucher dans un coin et observa de loin les toréadors. Les huées, les sifflets, les projectiles, le drapeau rouge, rien ne pouvait l'arracher à son système. Il fallut lui attacher un pétard à la peau et y mettre le feu pour qu'il se décidât à accepter la lutte. La candidature Barodet est ce pétard.

La comparaison est jolie et flatteuse pour M. Barodet. Les gens qui ont allumé le pétard n'avaient sans doute pas la prétention d'être les amis du taureau. Il serait bon d'être un peu plus sérieux, et, quand on combat un gouvernement, de savoir pas la prétention de le soutenir. Est-ce que les journaux radicaux n'osent avouer qu'ils font de l'opposition? C'est pourtant un rôle fort honorable, quand il est joué franchement et loyalement. Mais il faut en accepter toutes les conséquences et dire nettement où on va.

Quand on attaque un gouvernement, c'est pour le renverser, et pour en mettre un autre à sa place. Quel est le gouvernement que les partisans de M. Barodet veulent substituer à celui de M. Thiers?

Nous trouvons dans le même journal les deux lettres qui suivent:

Monsieur,

Je lis dans votre journal le manifeste électoral signé d'un certain nombre de mes collègues de la gauche républicaine. Si ces amis m'avaient cru encore de Paris, ils m'auraient, sans aucun doute, offert de m'associer à leur résolution.

Comme je partage absolument leur opinion, et que, dès la première heure, j'ai considéré la candidature de M. Barodet à Paris comme la plus grosse faute et après, le parti républicain pût commettre, je tiens à dégager ma responsabilité dans cette grave conjoncture, et je vous serai reconnaissant de vouloir bien joindre mon nom à ceux de mes amis qui soutiennent avec tant de raison la candidature de M. de Rémusat.

Veuillez, monsieur le rédacteur, agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

AMÉDÉE LARRIEU,
Député de la Gironde.

Paris, le 17 avril 1873.

Paris, 16 avril 1873.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'amitié de me demander mon sentiment sur la candidature de M. de Rémusat. Puisque vous pressentez déjà mon opinion, je vous la dirai en quelques lignes seulement.

Je pensai toujours, vous le savez bien, j'écrivis plus d'une fois et j'ai, plus que jamais la certitude qu'il nous sera impossible de fonder la république, si cette partie hombreuse, éclairée de la société française, d'où sortait autrefois le pays légal, nous refuse ou nous retire son concours. Puissante, en effet, par la fortune qu'elle possède, par les forces économiques dont elle dispose, et maîtresse par là du travail, cette classe l'est aussi du sort des gouvernements: elle donne les pouvoirs qu'elle adopte, et précipite la chute de ceux qu'elle abandonne.

Ne pensez-vous pas, vous aussi, que prépondérance de dans l'ordre social parce qu'elle est, pour ainsi dire, le nœud de tous les rapports, le centre où convergent et d'où rayonnent toutes les choses de cet ordre, la bourgeoisie—permettez-moi ce mot d'un autre âge—est également, par le légitime ascendant qu'elle exerce sur le suffrage universel, et restera longtemps encore une puissance dans l'ordre politique?

Quant à moi, j'estime qu'une élection rassurante, à Paris même, en est ardent foyer d'opinions et—pourquoi ne l'écrirais-je pas?—de passions démocratiques, mériterait et vaudrait à la république des sympathies et un concours sans lesquels nous serons impuissants à la créer.

Prenons garde qu'à repousser, sous l'impulsion de je ne sais quels instincts révolutionnaires, désormais inopportuns, inutiles et par conséquent funestes, la candidature d'un homme d'Etat considérable, dévoué à l'ordre nouveau, et qui semble le représentant né de ces moyennes et fortes classes, disposées à soutenir la république si elle est sage, nous ne courions inévitablement le péril de reporter leur influence et de rejeter leur poids du côté des ennemis de cette forme de gouvernement.

La candidature de M. de Rémusat nous offre une occasion précieuse de manifester l'esprit d'ordre et de conservation qui nous anime, et dont beaucoup ne nous croient peut-être pas capables d'écouter les conseils et de suivre les inspirations.

Si nous n'avons pas le bons sens de témoigner aux timides, aux craintifs, en cette grave circonstance, que nous sommes plus conciliants qu'on ne le pense, ils ne viendront pas, eux, à la république, ou ils se retireront d'elle. Si l'opinion républicaine laissait succomber M. de Rémusat, cet enfant de Paris, le candidat qui représente le mieux l'esprit de la grande cité, si elle l'abandonnait dans la lutte, au lieu de se recommander de lui en l'élisant et de rassurer ainsi les droits alarmés, elle manquerait l'heure favorable de ramener à nous ceux qui hésitent encore.

L'élection de M. de Rémusat, affirmation réfléchie et résolue de la république régulière, c'est le pacte de Paris avec les intérêts déjà ralliés au gouvernement dont il est un ministre éminent, ou qui n'attendent plus, pour nous donner leur appui décisif, que ce nouvel acte de modérantisme et de sagesse du parti républicain.

MARC DUFRAISSE,
Député de la Seine.

NOUVELLES DE FRANCE.

L'*Union méridionale*, organe bonapartiste, fondé à Toulouse en 1872, a cessé sa publication.

On annonce que MM. Carnot et Henri Martin se retirent du conseil de surveillance du *Siècle*, ne voulant pas rester solidaires de l'appui que ce journal prête à la candidature Barodet.

Un journal annonce qu'un accident à failli arriver mardi à M. Gontaut-Biron et à sa femme. Notre confrère est mal renseigné au moins sur ce dernier point; M. le vicomte de Gontaut-Biron est veuf depuis plusieurs années.

Il est vrai qu'il lui reste de son mariage quatorze enfants sur vingt-deux qu'il avait.

Le président de la République a signé un décret qui nomme maire de Nantes M. Waldeck-Rousseau, et adjoints MM. Lechat, Bibille, Bernard, Plaçon, Garnier et Thibaut.

M. F. W. Potter a été nommé consul des Etats-Unis à Marseille. Le ministre des Etats-Unis vient de demander pour lui l'exequatur au gouvernement français.

—On lit dans le *Soir*:

Un fait singulier et peut-être inouï dans les fastes du monde politique se produit en ce moment. M. Cautonnet, l'ex-préfet du Rhône, a littéralement disparu. On ignore absolument ce qu'il est devenu. Il n'a pas encore paru à l'Elysée, et n'a fourni aucune explication sur les causes de sa démission.

Une conduite aussi bizarre, à la veille des élections, au moment de la réorganisation de la municipalité lyonnaise, dans un moment, en un mot, où la préfecture du Rhône aurait plus besoin que jamais d'être occupée avec intelligence et énergie, n'a pas laissé que de mécontenter très vivement M. le Président de la République, qui avait cru trouver dans M. Cautonnet un auxiliaire sérieux.

—Le *Progrès de Lyon* a reçu la communication suivante:

Paris, 15 avril 1873.

Aux comités électoraux de la ville de Lyon. Le comité fédéral républicain d'action de la Seine, salut fraternel.

Citoyens,

Le comité fédéral a reçu communication de la circulaire du citoyen Barodet, ex-maire de votre ville. Elle est ce que doit être toute profession de foi républicaine: ferme, claire, modeste.

Nous en remercions notre candidat du fond du cœur; c'est bien!

L'équivoque menacée, en présence de la limpidité du programme parisien, espère triompher du bon sens des électeurs par une convocation à bref délai des électeurs du Rhône, mis de la sorte en mesure de protéger leur le nom de votre candidat.

Citoyens! pas plus que vous nous ne vous prêterons à cette manœuvre! Paris nommera Barodet parce qu'il est solidaire de Lyon dans la question municipale, et en retour Lyon enverra deux conseillers municipaux parisiens escorter l'ex-maire de Lyon à la Chambre de Versailles.

Si vous croyez, comme nous, qu'il y ait nécessité pour le parti républicain à se présenter compact en face des fractions royalistes qui menacent ouvertement le gouvernement de la république, vous prendrez promptement une décision dans ce sens.

Nous ne prétendons pas diriger votre mouvement électoral, mais seulement vous communiquer nos vues.

L'essentiel est que vous nous aidiez par une déclaration catégorique et prompte à prévenir les manœuvres projetées contre votre, contre notre candidat.

Qu'une communication nous parvienne rapidement qui fixe les indécis et qui fasse comprendre aux timorés que le Paris qui tendu la main à Lyon, ce n'est pas en vain, et que les deux villes sœurs se tiennent debout de chaque côté du drapeau municipal, prêtes à le défendre ensemble jusqu'au bout sur le terrain de la légalité.

Chaque heure qui s'écoule profite aux intrigues royalistes: hâtez-vous, citoyens, de nous communiquer vos résolutions, et recevez la cordiale et civique accolade de vos frères parisiens.

La Commission d'initiative du Comité fédéral républicain de la Seine.

Il ne paraît pas que des ouvertures en vue d'un échange de bons procédés aient été accueillies par les comités radicaux de Lyon, qui ont choisi pour candidats deux membres du comité de la rue Grôlée.

LA FÊTE DE M. THIERS.
CÉLÉBRÉE AU CAMP PRUSSIEN.

Ainsi que nous l'a appris une dépêche de Nancy, transmise par le câble, le général de Manteuffel, tenant à témoigner de ses sentiments de respectueuse sympathie pour la personne de M. le président de la République, a célébré, par un grand dîner, l'anniversaire de la naissance de M. Thiers. Il a réuni à sa table les généraux et l'état-major de l'armée allemande, ainsi que les fonctionnaires français présents à Nancy, ou venus pour répondre à son invitation.

Le général de Manteuffel a pris le premier la parole dans les termes suivants:

"Si je savais le français, je ferais un discours; mais le sachant pas, je prononce seulement le nom du grand citoyen dont je veux porter la santé; mais son nom seul en dit plus que ne pourrait le faire un long discours.

"Je bois à la santé de M. Thiers."

M. de Saint-Vallier a répondu:

"Je remercie M. le général de Manteuffel de l'intention dans laquelle il nous a réunis et du toast qu'il vient de porter à notre illustre président; je le remercie au nom de M. Thiers, et en notre nom à tous, des paroles qu'il vient de prononcer.—Je vous prie donc de vous joindre à moi pour boire à la santé du général en chef, qui, depuis dix-neuf années bientôt qu'il exerce son commandement, a toujours été une mission d'apaisement et de conciliation la tâche, difficile pour lui, pénible pour nous, qu'il avait à remplir. Portons la santé du général de Manteuffel et gardons le souvenir des nobles qualités qu'il a déployées dans tous ses actes: la justice, la modération, l'impartialité."

M. Jousserandot, préfet de la Marne, a exprimé, au nom des départements aujourd'hui évacués, les sentiments que les populations portent à M. de Manteuffel pour sa modération pendant deux années d'une crise douloureuse.

Après M. Jousserandot, M. Bernard, maire de Nancy, et M. Doniol, préfet de Meurthe-et-Moselle, ont pris la parole dans le même sens, et le lui ont joint aux remerciements pour M. le général de Manteuffel des remerciements pour M. de Saint-Vallier, qui, pendant deux années a contribué puissamment à rendre moins douloureuses les suites de la guerre pour les départements occupés.

Nous lisons dans *Paris-Journal*:

"Le *Journal des Débats* veut bien nous apprendre qu'à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de M. Thiers, les Allemands qui sont à Nancy se sont attablés autour d'un festin d'une abondance au moins tudesque, et y ont convié nos fonctionnaires locaux. Que les Allemands considèrent comme une date digne d'être fêtée l'anniversaire de la naissance de M. Thiers, cela est licite; que certains Français s'accordent sur ce sentiment avec leurs ennemis, cela est naturel; mais que des fonctionnaires publics, des préfets, un ministre plénipotentiaire français banquettent publiquement avec des garnisaires sous un prétexte qui n'a rien d'officiel, lorsqu'un refus n'eut point entraîné constation d'impolitesse; qu'à deux pas de notre nouvelle ligne frontière à peine délivrée, à quelques lieues de Strasbourg et des champs de bataille de Wissembourg, de Borny, de Saint-Privat et de Gravelotte, ces Français choquent leur cause contre celui du général de Manteuffel et célèbrent la mansuétude récente de ce magnanime guerrier, nous disons que, si la chose n'est passée comme l'affirme le *Journal des Débats*, c'est un outil des convenances et un lamentable abaissement.

M. de Manteuffel s'est montré conciliant depuis deux années, nous voulons le croire et l'en remercier. Mais devait-on outiler pour cela que lorsqu'il a poursuivi les soldats dans le nord, dans la Normandie et dans l'Est, il s'est fait l'agent le plus implacable de ce système de destruction et de barbarie qui est codifié à l'usage des armées prussiennes? La général de Manteuffel a brûlé nos villages, bombardé nos villes ouvertes, fait fusiller nos paysans lorsqu'ils voulaient défendre leur champ et leur chaumière comme lorsqu'ils refusaient de servir d'espions. S'il est vrai les preuves, qu'on fausse appel aux officiers et aux soldats qui ont combattu ses troupes: il en est peut-être à Nancy qui doivent s'en souvenir, tandis que ministre, préfet et fonctionnaires peuvent l'ignorer.

Nous ne voulons certes point attacher une importance morale à des propos bels que ceux qui accompagnent ordinairement les libations de cette nature, mais ceux-ci nous ont attristé et nous ont démontré que la France oublie trop vite. Puisse-t-on ne la point rappeler trop tôt au sentiment des réalités!

—Le chapeau nouveau, dédié aux dames par le chronique mondain du *Sport*:

Quel est-il? —Une énorme guirlande, une débauche artistique de fleurs et de feuillage qui couvrent la tête de roses effeuillées; de branches de lilas, de gerbes d'avoine et de fleurs des champs. Les grosses couronnes de raisins se remarquent entre toutes: elles sont tordues, pour ainsi dire, autour des cheveux, laissant pendre ça et là une belle grappe. Les feuilles de pampres étoilées, tachetées de rouille et aussi d'un beau vert foncé, se mêlent aux boucles brunes ou blondes. Ce n'est plus un chapeau, c'est un poème, une œuvre d'art sous laquelle on peut dire que toutes les femmes sont jolies. Qu'on juge de celles qui le sont naturellement dans le cadre de cette gracieuse création!

Que ce soit un poème; soit, mais à coup sûr ce sera un poème d'un poids écrasant.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Mon. 131 et 133

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.
Mardi, 6 Mai 1873.

LES FEMMES TERRIBLES, comédie en trois actes.
LES JOURNÉES DE L'AMOUR, vaudeville en trois actes.
Mercredi, 7—Bénéfice de Mme. Cinti et de M. Nagy.
LE CHEVALIER DE MAISON ROUGE, drame en cinq actes.
Dimanche, 11—Clôture de la saison—LE COMTE DE CARMAGNOLA, drame en cinq actes et 10 tableaux, par L. Placide Canonge.
6 mai

Académie de Musique.

Engagement de l'éminent et excentrique comique et artiste burlesque
THE LEFFINGWELL.
Qui paraîtra pour la première fois, depuis trois ans, devant le public de la Nouvelle-Orléans,
Lundi, 5 Mai 1873,
Avec le concours de la charmante artiste burlesque,
MISS PAULINE MARKHAM,
De l'actrice de talent
MISS JENNIE SATTERLEE,
Et de toute la Troupe burlesque de l'Académie dans la féminine burlesque
CINDERELLA.

The Leffingwell.....Clarinde
Pauline Markham.....Cendrillon
Jennie Satterlee.....Prince Pepetti
Sallie Mason.....Dandini

M. EDWARD MURRY,
Chanteur comique dans le bon ton
THE IRISH TUTOR.
W. B. Cavanagh.....Dr. O'Toole

Une magnifique FONTAINE en cristal, placée au centre du Parquet, laisse une quantité d'eau parfumée qui, par son agréable et rafraîchit l'air et fait de l'Académie le théâtre d'été le plus agréable qu'il y ait au Sud.
6 mai

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 46 de la rue St-Charles,

EST ouvert tous les jours, pour les messieurs seulement. Une LECTURE sur la faiblesse nerveuse, etc., vient d'être publiée; elle s'adresse aux jeunes gens. On l'envoie franco de port; le prix en est de 25 cents. S'adresser au Secrétaire du Musée d'Anatomie, No 46 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 7déc—1an

JARDIN DE MAGNOLIA,

La plus agréable place d'amusement d'été,
CHAQUE JOUR OUVERTE.

DIMANCHE le 27 et LUNDI le 28 GRAND CONCERT GRATIS.

Restaurant et Cabaret des mieux assortis.
6 avril—1m RICHARD HOMANN.

GRAND BAL PARE

DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance de d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A LA SALLE DE L'OPÉRA,
LE SAMEDI, 17 MAI 1873.

Le produit de ce bal devant être affecté à la caisse de Bienfaisance.

La direction du bal désire soumettre à notre colonie française les résolutions suivantes:

Tout le monde sait que la Société Française a fondé une caisse de bienfaisance destinée à payer aux Français nouveaux venus, dont les ressources sont trop limitées, le droit d'admission dans les rangs, et à les mettre ainsi en mesure de jouir de tous ses secours. C'est dans cette caisse que le produit du bal sera versé.

Nous touchons à la saison de l'année où la fièvre jaune, lorsqu'elle daigne exister parmi nous, fait son apparition. Dans tous les cas, le moment approche où nos compatriotes seront le plus en danger d'être saisis par une des maladies qui règnent ici l'été. Nous voudrions épargner à tous les Français récemment arrivés qui sont dans le besoin, la triste nécessité d'aller, en cas de maladie, à l'Hôpital de Charité, en leur donnant les moyens de rentrer dans notre Société et de se faire soigner dans notre Asile. Voilà notre but.

Nous demandons que l'on nous aide à mettre les ressources de notre caisse de bienfaisance en état de suffire à toutes ses dépenses d'admission, et nous espérons que nos compatriotes, qui ne peuvent manquer d'apprécier les mérites de notre entreprise, ne nous refuseront pas leur concours.

—Directeurs—

J. Girod	F. Tajacqs	C. Pascoret
Cha.T Dugazon	Dr. Foulon	A. Carrère
N. Bouvier	J. L. Revel	Dr. Wedekindes
E. Dauty	J. Schweitzer	F. Limet
E. Barcelus	E. Magnière	J. Lobinar
St Cyr Fourcade	F. Jacquet	Dr. Ledoux
J. Edm. Merilh	M. Lafargue	A. Paris
W. Foucher	T. D. Lefèvre	L. Grout
L. Lafargue	J. réaux	C. Rouyer
A. Herbichan	T. Gellain	G. Villeneuve
V. Marchand	M. Lion	J. Rivard
H. Esparbes	A. Bouneau	G. L. Pierre
C. Houbre	Jph Bayle	F. Crabites
J. Fox	H. Chavigny	J. Moreau
A. Barbier	J. Sémond	A. Carabé
J. P. Duberry	A. Alciator	L. Simon
J. M. Sahuqué	E. Odinot	J. Dosca
J. J. Brunet	E. Lafrite	C. Abadie
S. Chaudran	F. Mason	F. Chabert
C. Barré	L. Philippe	U. Sahuqué
A. Dédouanat	J. Lacaze	V. Fraisse
J. Larrieu	H. Abadie	Dupin
M. Majeau	F. Bagur	A. Kitzinger

Les demandes d'invitation pour dames doivent être adressées à la Direction, en désignant les noms et résidences.

Les réunions des Directeurs auront lieu tous les lundis jusqu'au 1er mai, dépassé cette date, le lundis et vendredi de chaque semaine, à l'Asile de la Société Française, 7 Bourse Gravier.

Par ordre du Président des Directeurs,
A. BARBIER,
Secrétaire.
2 avril—1m

Mme RENAUD-LEPETIT,

Modes, Chapeaux et Coiffures,
ASSORTIMENT DE FLEURS.

LA seule maison où l'on confectionne les véritables BONNETS NORMANDS pour enfants.
Ordres de la campagne promptement exécutés,
90 rue Royale. 1av—1m—21 No 6

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBREUVER et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
Nouvelle année des classes, LUNDI, 1 septembre.
22août—1an

LA MATERNELLE,

Au No 48 de la rue Carondelet,

BUREAUX DE LA "MATERNELLE",
Nlle-Orléans, 12 Mai 1873.
A Sa Grace le Très Rév. N. J. Perché, Archevêque de la Nlle-Orléans.

Cher Monseigneur—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs de "la Maternelle", vous avez été élu, à l'unanimité, président honoraire de la Société. J'ai le plaisir de vous l'annoncer et j'espère que vous accepterez cet honneur, et ainsi que la Compagnie a toutes vos sympathies. Je l'espère que vous donnerez l'appui de votre influence, de votre prière et de votre patronage.

Je suis avec révérence et le plus grand respect,
Votre obéissant serviteur,
J. H. MILLER, Président.

J. M. I. Nlle-Orléans, 14 avril 1873.

Au capitaine Miller, président de "La Maternelle".

Cher Monsieur—J'accepte volontiers le titre de président honoraire de votre institution, "la Maternelle", car je sais qu'une pareille institution d'assistance part de l'esprit de religion et de charité et j'ai la conviction que votre œuvre ne bénéficiera de cette sympathie et de ce plein aux pour heurs:

—LISTE DES LOTS—

Un gros lot de.....	$100,000
Un gros lot de.....	50,000
Un gros lot de.....	25,000
Un gros lot de.....	10,000
2 lots de $5,000	10,000
20 lots de $1,000	20,000
50 lots de $500	25,000
100 lots de $300	30,000
200 lots de $200	40,000
500 lots de $100	50,000
9,000 lots de 10	90,000
Total, 10,000 lots, tous payables comptant.	$500,000

L'argent destiné au paiement en plein de tous ces lots est déposé aux "Farmers and Drovers' Bank" de Louisville, Ky. Il peut être employé autrement, ainsi qu'on le verra par le certificat suivant du caissier:

Bureaux de la banque des "Farmers and Drovers", Louisville, Ky., 7 avril 1873.

Je certifie qu'il y a, à la banque des "Farmers and Drovers", les crédit du Tresorier Grand Concert-Tombola qui doit être distribué le prix de mille piastres que les Directeurs ont mis au paiement en plein des lots gagnants et que le tout est et demeure prêt pour ce paiement.

J. S. VEECH, caissier.

Le porteur du billet qui gagnera le gros lot recevra donc $100,000 en or, le lot de $50,000 $25,000 $10,000 $5,000 $1,000 $500 $300 $200 $100, soit, en tout, de quatre cent mille piastres que les Directeurs ont mis au paiement en plein des lots gagnants et que le tout est et demeure prêt pour ce paiement.

J. S. VEECH, caissier.

Le porteur du billet qui gagnera le gros lot recevra donc $100,000 en or, le lot de $50,000 $25,000 $10,000 $5,000 $1,000 $500 $300 $200 $100, soit, en tout, de quatre cent mille piastres que les Directeurs ont mis au paiement en plein des lots gagnants et que le tout est et demeure prêt pour ce paiement.

J. S. VEECH, caissier.

Le Comptoir de Monnaie et de Mines du Gouvernement demande des propositions pour la construction d'un puits dans la paroisse Calaveras, Etat de la Louisiane.

Le puits sera rectangulaire, foulinat ou petite est d'attelage un dépôt de centre qui se trouvera à une profondeur d'environ quatre cent quarante pieds. Le t